



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

RESUME DU PROSPECTUS

mis à la disposition du public à l'occasion de l'émission et de l'admission aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris, d'actions à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant de 4 005 337 152,50 euros, prime d'émission incluse, par émission de 149 732 230 actions nouvelles au prix unitaire de 26,75 euros à raison de une action nouvelle pour dix actions existantes.

Période de souscription : du 4 janvier 2007 au 23 janvier 2007 inclus.

La notice légale sera publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 3 janvier 2007



Visa de l'Autorité des marchés financiers

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n° 06-488 en date du 28 décembre 2006 sur le prospectus. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié "*si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes*". Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Le prospectus est constitué par :

- le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2006 sous le numéro D.06-0188 (le « **Document de Référence** »),
- l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 mai 2006 sous le numéro D.06-0188-A01, l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 mai 2006 sous le numéro D.06-0188-A02, l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 septembre 2006 sous le numéro D.06-0188-A03, l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 novembre 2006 sous le numéro D.06-0188-A04, et l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 décembre 2006 sous le numéro D.06-0188-A05 (ensemble les « **Actualisations du Document de Référence** »), et
- une note d'opération, qui contient le résumé du prospectus.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles, sans frais, auprès des établissements habilités à recevoir les souscriptions ainsi qu'au siège social de Crédit Agricole S.A., 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, et auprès de CALYON, 9 quai du Président Paul Doumer, 92920 Paris La Défense Cedex.

Le prospectus peut également être consulté sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : www.amf-france.org et sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. : www.credit-agricole-sa.fr

CALYON

Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre

Morgan Stanley

Chef de File associé

BNP PARIBAS

Lazard-Natixis

Co-Chefs de File

Société Générale Corporate & Investment Banking

Co-Manager

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-42 du Règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

A. ÉLÉMENTS CLÉS DE L'OFFRE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Contexte et raisons de l'offre

L'augmentation de capital a pour but de permettre à Crédit Agricole S.A. (la « Société ») :

- de financer sa quote-part du prix d'acquisition des réseaux italiens de Cassa di Risparmio di Parma e Piacenza et Banca Popolare FriulAdria, ainsi que 202 agences de Banca Intesa (soit 663 agences au total). Cette acquisition, dont le montant total s'élève à 5,96 milliards d'euros, sera financée à hauteur de 4,47 milliards d'euros (soit 75% du total) par la Société, à hauteur de 894 millions d'euros (soit 15% du total) par la Fondation Cariparma et à hauteur de 596 millions d'euros (soit 10% du total) par Sacam International (filiale des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel). Sur les 4,47 milliards d'euros à la charge de la Société, 3 milliards d'euros seront financés par les produits de la présente augmentation de capital, le solde étant financé sur ressources propres.

Cette acquisition aura lieu au premier trimestre 2007 sous réserve de l'accord (i) de la banque d'Italie qui devrait intervenir au mois de janvier et (ii) des autorités européennes de la concurrence qui devrait intervenir dans le courant du mois de février.

- d'améliorer ses ratios prudentiels et de conserver sa flexibilité financière.

Nombre d'actions nouvelles et montant nominal

Emission de 149 732 230 actions nouvelles de 3 euros de valeur nominale chacune soit une augmentation de capital d'un montant nominal total de 449 196 690 euros représentant 10 % du capital social et 10,10 % des droits de vote de la Société au 30 septembre 2006.

Prix de souscription et produit de l'émission

26,75 euros par action, à libérer intégralement en numéraire à la souscription, dont 3 euros de valeur nominale et 23,75 euros de prime d'émission.

Le produit brut de l'émission s'élève à 4 005 337 152,50 euros, prime d'émission incluse.

Le produit net global de l'émission est estimé à environ 3,98 milliards d'euros, après déduction de la rémunération des intermédiaires financiers et des frais juridiques et administratifs.

Date de jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance du 1^{er} janvier 2006 et donneront droit à compter de leur émission à toutes les distributions décidées par la Société et notamment au dividende qui sera, le cas échéant, voté et mis en paiement en 2007 au titre de l'exercice 2006.

Droit préférentiel de souscription (« DPS »)

La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence, aux propriétaires des actions composant le capital social ou aux cessionnaires de leurs DPS qui pourront souscrire :

- **à titre irréductible**, UNE action nouvelle pour DIX actions existantes (10 DPS permettront de souscrire 1 action au prix unitaire de 26,75 euros), sans qu'il soit tenu compte des fractions.
- **à titre réductible**, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireront en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs DPS à titre irréductible. Le nombre d'actions nouvelles allouées dans ce cadre sera, dans la limite de leur demande et du nombre d'actions nouvelles à émettre non souscrites à titre irréductible, proportionnel au nombre d'actions existantes dont les DPS auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible.

Chaque actionnaire recevra un DPS par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 3 janvier 2007.

Sur la base du cours de clôture de l'action Crédit Agricole S.A. au 27 décembre 2006, soit 32,04 euros, la valeur théorique du DPS ressort à 0,48 euro et la valeur théorique de l'action ex-droit s'élève à 31,56 euros.

Période de souscription

Du 4 janvier 2007 au 23 janvier 2007 inclus.

Cotation du DPS et des actions nouvelles

Les DPS seront détachés des actions le 4 janvier 2007. Ils seront négociés sur le marché Eurolist d'Euronext Paris du 4 janvier 2007 au 23 janvier 2007 inclus sous le code ISIN FR0010416693.

Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris à compter du 6 février 2007. Elles seront assimilées aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur l'Eurolist d'Euronext Paris et négociées sous le même code ISIN que les actions existantes de la Société portant jouissance courante, à savoir FR000045072.

Garantie

La présente augmentation de capital ne fait l'objet d'aucune garantie par le syndicat bancaire. Elle fait toutefois l'objet d'un engagement de souscription de la part de SAS Rue La Boétie à hauteur de 100% de son montant total (cf. paragraphe « *Intention de souscription des principaux actionnaires* »).

Engagement d'abstention

La Société s'est engagée, pendant une période de 120 jours suivant la date de règlement-livraison des actions nouvelles, à ne procéder (sauf accord préalable écrit du Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre) à aucune émission, offre ou cession d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions de la Société, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

SAS Rue La Boétie, actionnaire de la Société qui détient 54,7 % du capital, s'est engagée pendant une période de 120 jours suivant la date de règlement-livraison des actions nouvelles, à ne procéder (sauf accord préalable écrit de CALYON) à aucune offre ou cession d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions de la Société.

Intention de souscription des principaux actionnaires

SAS Rue La Boétie (contrôlée à 99,99 % par les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel), qui détient 819.541.855 actions Crédit Agricole S.A. représentant 54,73 % du capital et 55,26 % des droits de vote, s'est

engagée à souscrire à titre irréductible à la présente augmentation de capital à hauteur de la totalité de ses droits préférentiels de souscription et, à concurrence du solde du montant de l'émission qui ne serait pas souscrit à titre irréductible ou réductible par d'autres personnes. La souscription de SAS Rue La Boétie sera libérée totalement ou partiellement, le cas échéant, par compensation de créances avec les avances appelées par Crédit Agricole S.A. dans le cadre de la convention de compte courant d'associé conclue avec SAS Rue La Boétie le 20 décembre 2006. Aux termes de cette convention, le montant total des avances susceptibles d'être appelées par Crédit Agricole S.A. ne peut excéder 4 milliards d'euros. La créance de SAS Rue La Boétie fera l'objet d'un arrêté de compte par le Directeur Général de la Société sur délégation du Conseil d'administration qui sera transmis pour certification aux Commissaires aux comptes.

Dans l'hypothèse où elle serait amenée à souscrire la totalité de l'émission, SAS Rue La Boétie augmenterait sa participation de 4,12 % dans le capital de la Société.

La Société n'a pas connaissance de l'intention d'autres actionnaires, quant à l'exercice ou la cession de leurs DPS.

Intermédiaires financiers

Les souscriptions des actions et les versements des fonds par les souscripteurs dont les actions sont inscrites en compte au nominatif administré seront reçus jusqu'au 23 janvier 2007 inclus en France auprès de Crédit Agricole Caisses d'Épargne Investor Services Corporate Trust (CACEIS CT), 14 rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09, et de l'intermédiaire habilité de leur choix.

Les souscriptions des actions et les versements des fonds des actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif pur seront reçus sans frais jusqu'au 23 janvier 2007 inclus auprès de CACEIS CT.

Les souscriptions et versements des actionnaires dont les actions sont au porteur seront reçus jusqu'au 23 janvier 2007 auprès de l'intermédiaire financier habilité de leur choix.

Chaque souscription devra être accompagnée du versement du prix de souscription.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés chez CACEIS CT, qui établira un certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Calendrier indicatif de l'augmentation de capital

28 décembre 2006	Visa de l'AMF sur le prospectus Signature du contrat de direction
28 décembre 2006	Communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital
29 décembre 2006	Publication de l'avis Euronext relatif à l'augmentation de capital
2 janvier 2007	Publication du résumé du prospectus dans la presse nationale
3 janvier 2007	Publication de la notice au Bulletin des annonces légales obligatoires relative à l'augmentation de capital.
4 janvier 2007	Ouverture de la période de souscription - détachement et début des négociations des DPS sur l'Eurolist d'Euronext Paris.
23 janvier 2007	Clôture de la période de souscription - fin de la cotation du DPS.
2 février 2007	Publication de l'avis Euronext d'admission des actions nouvelles aux négociations
6 février 2007	Émission des actions nouvelles - règlement-livraison – Admission des actions nouvelles sur l'Eurolist d'Euronext Paris

B. MODALITÉS DE L'OFFRE

Plan de distribution

Catégorie d'investisseurs potentiels

L'émission étant réalisée avec maintien du DPS à titre irréductible et réductible, les DPS sont attribués à l'ensemble des actionnaires de la Société. Pourront souscrire aux actions à émettre dans le cadre de la présente augmentation de capital les titulaires initiaux des DPS ainsi que les cessionnaires des DPS.

Pays dans lesquels l'offre sera ouverte

L'offre sera ouverte au public en France.

Restrictions applicables à l'offre

La diffusion du prospectus, l'exercice des DPS ou la vente des actions nouvelles et des DPS ou la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les Etats-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du prospectus doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le prospectus, ou tout autre document relatif à l'augmentation de capital, ne pourra être distribué hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement, et ne pourra constituer une offre de souscription dans les pays où une telle offre enfreindrait la législation applicable localement.

Place de cotation

Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris à compter du 6 février 2007. Elles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et négociées sur la même ligne de cotation que ces actions sous le même code ISIN FR000045072.

Dilution

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe pour le détenteur d'une action de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à la présente émission, calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés part du groupe au 30 juin 2006 (tels qu'ils ressortent des comptes consolidés au 30 juin 2006) et du nombre d'actions composant le capital social au 30 juin 2006 :

	Quote-part des capitaux propres (EUR)
Avant émission des actions nouvelles	22,04
Après émission de 149 732 230 actions nouvelles	22,47

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

Incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à la présente émission, calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital au 28 décembre 2006 :

	Participation de l'actionnaire (en %)
Avant émission des actions nouvelles	1,00
Après émission de 149 732 230 actions nouvelles	0,91

C. INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT CREDIT AGRICOLE S.A. ET SES ÉTATS FINANCIERS – CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT — FACTEURS DE RISQUES

1. Informations financières sélectionnées

	2004 IFRS hors IAS 32-39 et IFRS4	2005 IFRS	Neuf premiers mois 2005 (*)	Neuf premiers mois 2006 (*)	1er semestre 2005	1er semestre 2006
RESULTATS (en M EUR)						
Produit net bancaire	12 421	13 693	10 011	11 979	6 694	8 166
Résultat brut d'exploitation (**)	3 670	4 527	3 319	4 470	2 231	3 177
Résultat net	3 022	4 249	3 153	4 105	2 042	2 866
<i>Banques de proximité en France – Caisses Régionales</i>	<i>662</i>	<i>779</i>	<i>578</i>	<i>538</i>	<i>373</i>	<i>336</i>
<i>Banques de proximité en France – LCL</i>	<i>535</i>	<i>604</i>	<i>454</i>	<i>539</i>	<i>298</i>	<i>380</i>
<i>Services financiers spécialisés</i>	<i>378</i>	<i>428</i>	<i>288</i>	<i>412</i>	<i>242</i>	<i>274</i>
<i>Gestion d'actifs assurances et banque privée</i>	<i>948</i>	<i>1 242</i>	<i>877</i>	<i>1 099</i>	<i>564</i>	<i>761</i>
<i>Banque de financement et d'investissement</i>	<i>830</i>	<i>1 318</i>	<i>985</i>	<i>1 350</i>	<i>636</i>	<i>957</i>
<i>Banque de détail à l'international</i>	<i>366</i>	<i>461</i>	<i>361</i>	<i>438</i>	<i>240</i>	<i>281</i>
<i>Gestion pour compte propre et divers</i>	<i>(697)</i>	<i>(583)</i>	<i>(390)</i>	<i>(270)</i>	<i>(311)</i>	<i>(123)</i>
Résultat net part du groupe	2 724	3 891	2 885	3 815	1 865	2 669

(*) Données non auditées.

(**) en 2004 et en 2005, avant coûts liés au rapprochement entre Crédit Lyonnais et Crédit Agricole S.A.

	2004 IFRS hors IAS 32-39	2005 IFRS	Neuf premiers mois 2005 (*)	Neuf premiers mois 2006 (*)
ACTIVITE (en Md EUR)				
Total du bilan	817,4	1 061,4	1 082,8	1 240,0
Prêts bruts	257,0	261,4	253,6	318,2
Ressources de la clientèle	406,2	416,5	414,8	488,1
Actifs gérés (en gestion d'actifs, assurances et banque privée)	406,7	562,7	485,5	619,9

(*) Données non auditées.

2. Fonds de roulement net

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe est suffisant au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois à compter de la date de visa du prospectus.

3. Capitaux propres et endettement consolidés

La Société respecte l'ensemble des ratios prudentiels imposés par la réglementation bancaire : au 30 septembre 2006, son ratio international de solvabilité est de 8,7 % (8,5 % au 31 décembre 2005) pour une norme minimale de 8 %. Aux mêmes dates, l'exigence de fonds propres pour le Groupe, calculée en application des règlements et instructions transposant en France les directives européennes « Adéquation des fonds propres des entreprises d'investissements et des établissements de crédit » et « Conglomerats financiers », s'analyse comme suit : le ratio fonds propres disponibles sur fonds propres exigés s'établit à 107 % au 30 septembre 2006 et 111 % au 31 décembre 2005.

La situation de l'endettement et des capitaux propres consolidés au 30 septembre 2006 est détaillée ci-après (données non auditées).

CAPITAUX PROPRES & ENDETTEMENT	30/09/2006
(sur base consolidée en millions d'euros)	
CAPITAUX PROPRES (Hors résultat de la période)	
Capitaux Propres part du Groupe	30 213
Capital social	4 489
Réserves	23 245
Ecart de réévaluation	2 479
Intérêts minoritaires	4 507
Capitaux propres totaux	34 720
ENDETTEMENT	
Endettement représenté par des titres de l'entreprise	22 712
Total capitaux propres et endettement	57 432
Endettement Financier Net	
Endettement représenté par des titres de l'entreprise	22 712
Prêts subordonnés	-912
dettes subordonnées	23 624
Endettement représenté par des titres interbancaires	142 402
Comptes à terme auprès des Etabliss.de crédit	30 376
comptes et emprunts à terme	60 756
comptes et prêts à terme	-30 380
Comptes à terme auprès du Réseau	-188 822
comptes et emprunts à terme	10 707
comptes et prêts à terme	-199 529
Trésorerie et équivalent Trésorerie	-5 642
Caisse & banques centrales	-9 595
Comptes à vue auprès des Etabliss.de crédit	1 170
Comptes à vue Réseau	2 783
Endettement Financier Net	1 026

Informations complémentaires (données non auditées) :

Au 30 septembre 2006, les capitaux propres consolidés part du groupe (hors résultat) s'élèvent à 30 213 millions d'euros. Depuis cette date, aucun changement notable (hors effets de change et de valorisation affectant les réserves consolidées) susceptible d'avoir une incidence significative n'est intervenu. Au 30 septembre 2006, l'endettement consolidé représenté par des titres s'élève à 165 114 millions d'euros. Depuis cette date, Crédit Agricole S.A. a procédé à 18 émissions d'emprunts moyen et long terme pour un montant nominal global de 4 674 millions d'euros.

Par ailleurs, l'IFRIC a communiqué l'état de ses interprétations et commentaires sur la norme IAS 32 sur laquelle elle avait été sollicitée. Cela concerne la qualification de certains instruments financiers en instruments de dettes ou de capitaux propres.

Néanmoins, l'IFRIC a rappelé que pour que ses analyses soient opérationnelles, il convenait de poursuivre un processus réglementaire inachevé à ce jour.

A ce stade, Crédit Agricole S.A. n'a pas identifié d'incidence sur le classement comptable des instruments actuellement émis par le groupe.

4. Développements récents depuis le dépôt de l'actualisation du document de référence le 21 décembre 2006

Néant

5. Résumé des principaux facteurs de risques présentés par l'émetteur et les valeurs mobilières offertes

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits dans la section 2 de la note d'opération qui sont résumés ci-après avant de prendre leur décision d'investissement.

Risques afférents aux valeurs mobilières offertes

Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des DPS.

Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait qu'un marché va se développer pour les DPS et pour les actions nouvelles lorsqu'elles seront admises aux négociations sur le marché Euronext d'Euronext Paris et, si ce marché se développe, les DPS pourraient être sujets à une plus grande volatilité que celle des actions existantes de la Société portant jouissance courante. En outre, en cas de baisse substantielle du cours des actions de la Société, les DPS pourraient perdre de leur valeur.

Les actionnaires actuels qui n'exerceraient pas leurs DPS ou les céderaient, verraient leur participation diluée.

Des ventes de DPS pourraient intervenir sur le marché pendant le placement et pourraient avoir un impact défavorable sur le cours du DPS ; des ventes d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché pendant ou après le placement et pourraient avoir un impact défavorable sur le cours de l'action.

Les fluctuations de marchés, la conjoncture économique ainsi que les opérations financières en cours pourraient accroître la volatilité des actions de la Société.

Risques liés aux opérations récentes ou en cours

La Société pourrait ne pas réaliser les synergies attendues de certaines acquisitions, et le processus d'intégration pourrait perturber ses activités. Par conséquent, aucune assurance ne peut être donnée quant au degré de réalisation des synergies escomptées ni quant au temps nécessaire à leur réalisation.

Certains projets d'acquisition pourraient augmenter l'exposition de la Société à des risques inhérents aux marchés locaux ou à des problèmes de qualité du crédit et de coût du risque.

Risques afférents à la Société

En outre, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques suivants qui sont décrits en détail aux pages 83 à 94 et 158 à 175 du Document de Référence, aux pages 28 à 37 de l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 11 mai 2006 sous le numéro D.06-0188-A01, aux pages 68 à 73 de l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 19 septembre 2006 sous le numéro D.06-0188-A03, et aux pages 5 et 6 de l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 21 décembre 2006 sous le numéro D.06-0188-A05 :

- les risques de crédit ;
- les risques de marchés (taux, liquidité, change, actions) ;
- les risques financiers structurels (gestion du bilan) ;
- les risques opérationnels ; et
- les risques juridiques.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée ci-dessus n'est pas exhaustive et que d'autres risques inconnus, dont la réalisation, à la date de visa du prospectus, n'est pas considérée comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur la Société, son activité, ou sa situation financière, peuvent exister.

6 Informations concernant la Société

Histoire et évolution de la Société

- 1894** Création des premières "sociétés de Crédit Agricole" dénommées par la suite Caisses Locales

- 1899** Loi fédérant les caisses locales en Caisses régionales de Crédit Agricole
- 1920** Création de l'Office national du Crédit Agricole, devenu Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) en 1926
- 1945** Création de la Fédération Nationale du Crédit Agricole
- 1988** Loi de mutualisation de la CNCA qui devient une société anonyme, propriété des Caisses régionales et des salariés du Groupe
- 1996** Acquisition de la Banque Indosuez
- 1999** Acquisition de Sofinco et entrée au capital du Crédit Lyonnais
- 2001** Transformation de la CNCA en Crédit Agricole S.A., introduit en bourse le 14 décembre 2001
- 2003** Acquisition de Finaref et du Crédit Lyonnais
- 2005** Présentation du plan de développement à trois ans de Crédit Agricole S.A.

Aperçu des activités de la Société

L'activité de Crédit agricole S.A. se répartit en 6 pôles métiers (Banque de proximité en France – Caisses régionales ; Banque de proximité en France – LCL ; Banque de détail à l'international ; Services financiers spécialisés ; Gestion d'actifs, assurances et banque privée ; Banque de financement et d'investissement) auquel s'ajoute un pôle « Gestion pour compte propre et divers ».

Banque de proximité en France – Caisses régionales¹

Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : offre de moyens de paiement, produits d'épargne, placements d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, services parabancaires, gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance vie et faisant du groupe Crédit Agricole le 3^e assureur français (source : FFSA).

Banque de proximité en France – LCL

Ce pôle métier regroupe les activités du réseau LCL en France, à forte implantation urbaine, privilégiant une approche segmentée de la clientèle (particuliers, professionnels, petites et moyennes entreprises). L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine.

Banque de détail à l'international

Ce pôle métier comprend les filiales et participations étrangères – intégrées globalement ou par mise en équivalence - dont l'activité relève majoritairement de la banque de détail. Crédit Agricole S.A. est présent principalement en Europe et dans une moindre mesure en Afrique/Moyen- Orient et en Amérique latine.

Le pôle Services financiers spécialisés

¹ Crédit Agricole S.A. consolide par mise en équivalence 25 % des résultats de 40 Caisses régionales (la Caisse régionale de la Corse n'étant pas consolidée).

Ce pôle rassemble les entités du Groupe offrant des produits et services bancaires aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises et aux collectivités locales en France et à l'étranger. Il s'agit du crédit à la consommation au travers notamment de Sofinco, de Finaref et de filiales et de partenariats à l'étranger, du crédit-bail avec principalement CA Leasing et de l'affacturage avec Eurofactor.

Gestion d'actifs, assurances et banque privée

Cette ligne métier comprend les activités de gestion d'actifs, les filiales de titres et services financiers aux émetteurs, les activités d'assurances avec l'assurance vie qui développe une offre de produits d'épargne et de prévoyance destinée à la clientèle des Caisses régionales et de LCL, l'assurance IARD qui comprend une large gamme de produits d'assurance dommages sur les marchés particuliers, agricole et professionnels, et des assurances para bancaires, les activités de banque privée dans lesquelles le groupe Crédit Agricole est un acteur majeur, tant en France où il est leader dans le haut de gamme au travers de BGPI, des Caisses régionales et de LCL, qu'à l'international.

Banque de financement et d'investissement

Elle se décompose en deux grandes activités réalisées par Calyon, la banque de marchés et d'investissement qui regroupe l'ensemble des activités de capitaux et de courtage sur actions et de contrats à terme, le primaire action et le conseil en fusions et acquisitions ; la banque de financement qui se compose des activités de financements bancaires classiques et des financements structurés : financements de projets, financements d'actifs, de l'immobilier et de l'hôtellerie.

La gestion pour compte propre et divers

Ce pôle comprend principalement la fonction d'organe central de Crédit Agricole S.A., la gestion actif/passif et la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières.

Il comprend également l'activité de Capital-investissement, le résultat des activités de diverses autres sociétés du groupe Crédit Agricole S.A. ainsi que les dividendes ou autres revenus et charges de Crédit Agricole S.A. sur ses participations et autres titres non consolidés (hors la banque de réseau à l'étranger).

Il intègre les effets nets de l'intégration fiscale des groupes Crédit Agricole S.A. et LCL ainsi que les écarts de taux d'imposition « normatifs » des métiers par rapport au taux d'impôt réel des filiales.

D. ADMINISTRATEURS, MEMBRES DE LA DIRECTION, SALARIES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CREDIT AGRICOLE S.A.

Composition du Conseil d'Administration

- Président : René Carron.
- Vice-Présidents : Jean-Marie Sander et Noël Dupuy.
- Administrateurs: Pierre Bru, Philippe Camus, Alain David, Bruno de Laage, Alain Diéval, Jean-Roger Drouet, Xavier Fontanet, Carole Giraud, Roger Gobin, Daniel Lebègue, Bernard Mary, Michel Michaut, Jean-Pierre Pargade, Corrado Passera, Jean-Michel Lemétayer, Daniel Coussens, et Guy Savarin.
- Censeur: Henri Moulard

Composition du Comité exécutif

Georges Pauget	Directeur Général Président du Comité
Edouard Esparbès	Directeur Général Délégué de Crédit Agricole S.A. Directeur Général de Calyon
Mohammed Agoumi	Directeur Général Délégué de LCL
Aline Bec	Directeur des systèmes d'information et technologie Groupe
Jérôme Brunel	Directeur du Pôle Caisses régionales Responsable du Pôle Capital-Investissement
Agnès de Clermont Tonnerre	Secrétaire Général Secrétaire du Comité
Thierry Coste	Directeur Gestion d'Actifs, Titres et Services Financiers aux Institutionnels Président Directeur Général de CAAM
Marie-Christine Dumonal	Directrice des ressources humaines Groupe
Christian Duvillet	Directeur Général de LCL
Ariberto Fassati	Directeur Groupe Crédit Agricole S.A. pour l'Italie
Patrick Gallet	Directeur Groupe Développement Industriel, Directeur du Fonctionnement Crédit Agricole S.A. « entité sociale »
Marc Ghinsberg	Directeur du Budget, du Contrôle de Gestion et des Participations Directeur de la Stratégie et du Développement
Jérôme Grivet	Responsable du Secrétariat Général, de l'Organisation, des Finances et de la Stratégie de Calyon
Jean-Yves Hocher	Directeur du Pôle Assurances Directeur Général de Predica
Jacques Lenormand	Directeur Groupe Développement en France
Jean-Frédéric de Leusse	Directeur Groupe Développement International Directeur de la Banque de Détail à l'International Responsable du Pôle Banque Privée
Marc Litzler	Directeur Général Délégué de Calyon
Gilles de Margerie	Directeur Finances et Stratégie Groupe
Bernard Michel	Directeur du Pôle Immobilier, Achats et Logistique
Yves Perrier	Directeur Général Délégué de Calyon
Augustin de Romanet de Beaune	Directeur Adjoint Finances et Stratégie Groupe
Alain Strub	Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe
Patrick Valroff	Directeur des Services Financiers Spécialisés Président Directeur Général de Sofinco

Salariés

L'effectif global du groupe Crédit Agricole S.A est d'environ 62 000 personnes.

Commissaires aux comptes

- Titulaires : Ernst & Young et Autres et PricewaterhouseCoopers Audit.
- Suppléants : Picarle et Associés et Pierre Coll.

E. CAPITAL SOCIAL ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Montant et répartition du capital et des droits de vote au 30 septembre 2006

Au 30 septembre 2006, le capital social de Crédit Agricole S.A. s'élève à 4.491.966.903 euros. Il est composé de 1.497.322.301 actions de 3 euros de valeur nominale chacune, représentant 1 482 895 925 droits de vote dont la répartition s'opère comme suit :

	Situation au 30/09/2006			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
SAS Rue la Boétie	819.541.855	54,7%	819.541.855	55,3%
Employés (FCPE, PEE)	86.599.836	5,8%	86.599.836	5,8%
Autocontrôle	14.426.376	1,0%	0	0%
Public	576.754.234	38,5%	576.754.234	38,9%
Total	1.497.322.301	100%	1.482.895.925	100%

Capital social à la date du prospectus

A la date du prospectus, le capital social de Crédit Agricole S.A., entièrement libéré, s'élève à 4.491.966.903 euros et se compose de 1.497.322.301 actions.

F. OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

La Société a conclu au cours de l'exercice 2005 des conventions avec la société SACAM Développement (acquisition de la participation de SACAM Développement dans CACEIS, représentant 1% du capital) et avec Monsieur Jean Laurent (fixation de ses conditions de départ en qualité de Directeur Général). Par ailleurs, l'exécution de conventions conclues antérieurement avec les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel et CALYON s'est poursuivie au cours de l'exercice 2005.

Ces conventions sont détaillées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées qui figure en page 274 du Document de Référence.

G. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Acte constitutif et Statuts

L'organisation de la Société est régie par ses statuts. Les derniers statuts à jour ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Paris. Ils sont intégralement repris dans le Document de Référence.

Documents accessibles au public

Les documents relatifs à Crédit Agricole S.A. qui doivent être mis à la disposition des actionnaires et du public peuvent être consultés au siège de la Société : 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus relatif à l'offre au public en France sont disponibles, sans frais, auprès des établissements habilités à recevoir des souscriptions ainsi qu'au siège de Crédit Agricole S.A., 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Le prospectus peut également être consulté sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org et sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. : www.credit-agricole-sa.fr.

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Société anonyme au capital de 4 491 966 903 euros
Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris
784 608 416 R.C.S. Paris